



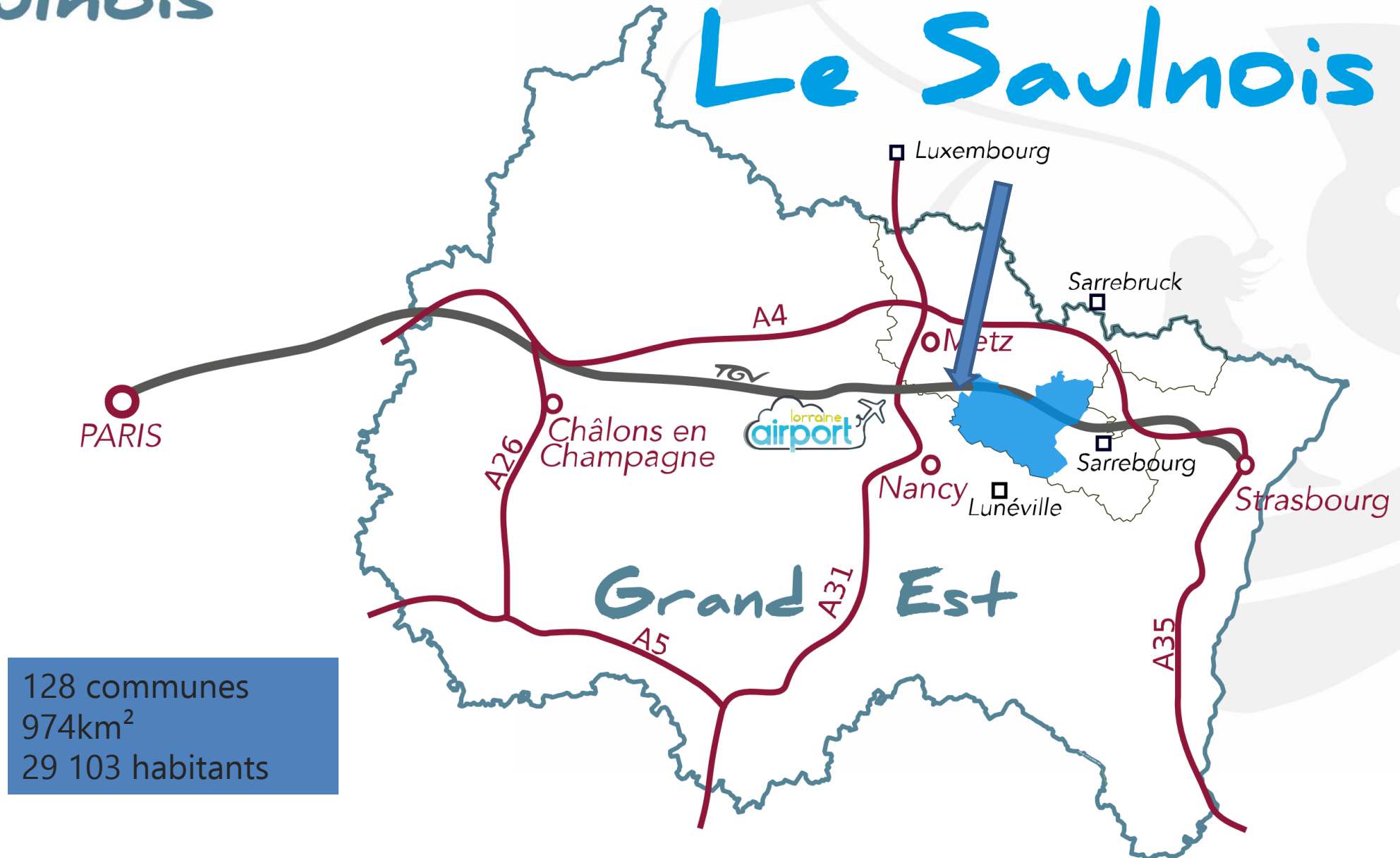
Colloque du
Centre de Gestion de la Moselle
14 novembre 2024

A photograph of a modern nursery or playroom. The room features large windows on the left and back, offering a view of a green outdoor area with a slide. The floor is covered with a green play mat. Various toys are scattered on the floor, including a small house, a car, and a train. A wooden playpen is visible in the background, and a wooden play structure with a slide is on the right. The walls are decorated with colorful animal cutouts. A whiteboard is mounted on the back wall. The overall atmosphere is bright and cheerful.

**Présentation de la démarche en faveur
des conditions de travail des auxiliaires
de puériculture de la Communauté de
Communes du Saulnois**

Cartographie du territoire

Le Saulnois





Administration

CHÂTEAU-SALINS
Administration générale
14 ter, place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr
www.cc-saulnois.fr

Ouvert du lundi à
De 8h30 à 12h et
Le vendredi
De 8h30 à 12h et

► Anis & Diabolo à Delme
25 places



Petite Enfance

► Pain d'épices à Château-Salins
25 places

ANIS ET DIABOLO :
57 590 DELME
Tél. 03 87 86 45 04
multiaccueil.delme@cc-saulnois.fr

LA RIBAMBELLE :
57 260 DIEUZE
Tél. 03 87 86 08 95
multiaccueil.dieuze@cc-saulnois.fr

LES PETITES GRENOUILLES :
57 670 FRANCAITROFF
Tél. 03 87 86 97 40
multiaccueil.francaltroff@cc-saulnois.fr

LE JARDIN DU MESNY :
57630 VIC SUR SEILLE
Tél. 03 87 01 54 87
multiaccueil.vic-sur-seille@cc-saulnois.fr



Circuits du pe
Dieuze, Vic-su



Office d
Bureaux d'information touristique
Dieuze - Place des Salines Royales - 03 54 77 00 15
Vic-sur-Seille - Hôtel de la Monnaie - 03 87 01 16 26
Siège social : 14 Ter Place de la Saline, 57170 Château-Salins - 03 87 01 89 00

► Le Jardin du Mesny à Vic-sur-Seille
24 places



► Les Petites Grenouilles à Francaltroff
20 places



► La Ribambelle à Dieuze
30 places



Zones industrielles et artisanales

Delme, Dieuze, Francaltroff, Morville-lès-Vic,
Munster

Technique taire

et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h

Déchèteries de **Château-Salins** (route de Hampont) & de **Dieuze** (route de Loudrefing) :

Fermeture : les jeudis, dimanches et jours fériés

Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
samedi (du 01/04 au 31/10) de 8h à 12h et de 14h à 18h
samedi (du 01/11 au 31/03) de 9h à 12h et de 13h à 17h

Déchèteries d'**Albestroff** (rue du Stade) & de **Delme** (zone des Pointes Saint

lundis, mercredis matins, dimanches et jours fériés
di, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

17h
au 31/10) de 8h à 12h et de 14h à 18h
au 31/03) de 9h à 12h et de 13h à 17h

Les multi-accueils sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
(hors fermetures estivales, lors des fêtes de fin d'année et jours fériés).



Ressources humaines

- 50 agents de la petite-enfance
- dont 15 auxiliaires de puériculture

Volonté
politique

Collectivité
soucieuse
des
conditions
de travail

Pourquoi candidater à l'appel à projet du FNP ?

Tenter de
répondre aux
problématiques

Spécificité
du métier
d'auxiliaire

Démarche
d'agir en
prévention

Déroulé de la démarche

► **UNE PREMIERE PHASE DE DIAGNOSTIC**

Accompagnement d'un bureau d'études pendant 10 jours dont 2 jours sur site :



**Observations au sein de 2 multi-accueils
(Delme et Château-Salins)**



**2 séances d'entretiens collectifs avec les
auxiliaires de puéricultures.**

Déroulé de la démarche

► **UNE PREMIERE PHASE DE DIAGNOSTIC**

Qui a permis d'élaborer :



Une cartographie des risques ;



Une analyse approfondie des situations de travail des auxiliaires de puériculture.

Les résultats du rapport

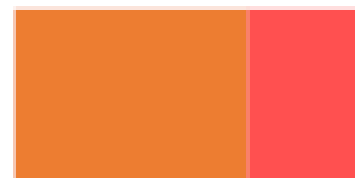
Résultat du rapport

► 1er risque identifié :



Les risques chimiques ou biologiques :
Contamination bactérienne, utilisation de
produits chimiques, brûlure

**Les risques chimiques
ou biologiques**



Résultat du rapport

► 2ème risque identifié :



Les risques physiques :

Posture debout, accroupie, chute, manutention des enfants



Les risques physiques



Résultat du rapport

► 3ème risque identifié :



Les risques psycho-organisationnels :

Intensité, complexité et rythmes de travail, attention et vigilance, organisation en équipe, relation avec les parents, avec les collègues, avec la hiérarchie, conflits de valeurs et d'éthique.



**Les risques psycho-
organisationnels**



Résultat du rapport

► Les locaux et l'environnement de travail



Les locaux représentent un point fort
(climatisation, luminosité, extérieur, salles de
pause) **Mais**



Des aménagements restent à améliorer
(rangements en hauteur, peu nombreux, espaces
étroits).

Une ambiance sonore qui impacte la santé et
l'efficacité des professionnelles.

Résultat du rapport

Les locaux et l'environnement de travail



Des placards très hauts, qui ne sont pas accessibles à toutes les professionnelles



Les portes non vitrées s'ouvrant vers la pièce de jeux des enfants



Un espace de change étroit du fait d'un mur placé au centre de la pièce



L'espace extérieur de la structure de Château-Salins, dotée d'une pelouse synthétique et d'arbres qui permettent de bénéficier de coins d'ombre

Résultat du rapport

Le matériel et le mobilier



Des postures contraignantes et des efforts de manutention d'enfants importants, inhérents à l'activité :

Se mettre à la hauteur des enfants et/ou des postures inconfortables afin de leur apporter les soins quotidiens, mais aussi pour les accompagner dans le jeu ou dans le dialogue

Résultat du rapport

Le matériel et le mobilier :



Des plans de change avec une visibilité sur la salle d'activité ; mais avec un robinet à l'extrémité de la vasque, obligeant la professionnelle à une torsion avant du buste



Un lavabo trop profond pour les enfants



Des professionnelles assises sur du mobilier d'enfant ou en position accroupie pendant le temps du repas, faute de matériel

Résultat du rapport

► L'organisation et le relationnel :



Répartition des tâches fluides ; satisfaction des horaires de travail ; esprit d'équipe ; relation avec les parents : évènements festifs qui permettent une visibilité sur ce qu'elles proposent aux enfants ; Relations avec les enfants sont un levier de motivation, de sens du travail et de reconnaissance.

Mais



Conflits de valeurs avec les parents (demander de punir l'enfant, limiter la sieste) ; niveau inadéquat de formation ou de compétences (accueil d'enfant en situation de handicap par exemple) ; intensité et complexité du travail (absentéisme, turn-over) ; demande de plus d'harmonisation entre les 5 structures (réunions).

Une deuxième phase d'actions

Déroulé de la démarche

► **UNE DEUXIEME PHASE D' ACTIONS**

Accompagnement d'un bureau d'études pendant 2 jours



Restitution du diagnostic ;



**Sensibilisation aux bonnes pratiques pour
créer un plan d'actions ;**



Groupe de travail.

Déroulé de la démarche

► **UNE DEUXIEME PHASE D' ACTIONS**

Qui a permis d'élaborer :



Un plan d'action ciblant 6 objectifs ;

Rédaction de 20 fiches actions.

Sur les 20 fiches actions :
10 actions ont été réalisées,
7 sont en cours,
2 abandonnées
et 1 non-commencée.

Axes et objectifs du plan d'actions

Prévenir les risques physiques

- Favoriser un environnement de travail plus sécurisé et adapté aux activités de la petite-enfance.
- Réduire les postures contraignantes.
- Réduire les risques sonores.



Axes et objectifs du plan d'actions

Prévenir les risques psycho- organisatio nnels

- Harmoniser les pratiques managériales et améliorer la transmission des informations aux équipes.
- Développer le sentiment d'appartenance à la collectivité.
- Orienter les agents en fonction de leurs besoins en termes de RH.



FOCUS SUR L'ERGONOMIE

Objectif : Réduire les postures contraignantes

► Action n° 1 : Réflexion sur l'ergonomie des installations

Visite des structures par les ergonomes de la médecine du travail

→ Rendu d'un rapport officiel avec des préconisations.

**31.290,00€ investis pour les
installations de films solaires sur les
fenêtres.**

FOCUS SUR L'ERGONOMIE

Objectif : Réduire les postures contraignantes

- Action n° 2 : Compléter l'acquisition de matériel ergonomique

Chaque équipe a recensé les besoins d'assises et a fait des recherches pour les achats.

17.040,00€ investis pour l'achat de
ce type de matériel



FOCUS SUR L'ERGONOMIE

Objectif : Réduire les postures contraignantes

► Action n° 3 : Mettre en place d'une démarche continue de prévention des risques

Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) début 2024 pour 3 agents volontaires par structure
Mise en place d'un groupe de travail PRAP

15 agents formés au PRAP en 2024.



FOCUS SUR LES ABSORBEURS DE BRUIT

Objectif : Réduire les risques sonores

► Action n° 10 : Mettre en place des absorbeurs de bruits

Les équipes ont identifié des zones « sensibles » pour l'installation d'absorbeurs.

**14.767,00€ investis pour
l'installation du matériel dans 4
structures (la 5ème étant déjà
équipée).**

Multi-accueil de Delme : salle de vie
et la salle de bain des grands



Multi-accueil de Francaltroff :
hall d'accueil



Multi-accueil de Château-
Salins : salle des bébés



Multi-accueil de Vic-
sur-Seille : grande
salle et annexe



FOCUS SUR LES ABSORBEURS DE BRUIT

Objectif : Réduire les risques sonores

► Action n° 11 : Mettre des nappes en gomme sur les tables

► Action n° 12 : Aménager les espaces d'accueils

► Action n° 13 : Organiser le planning pour que ce ne soit pas toujours les mêmes professionnelles auprès des bébés

FOCUS SUR LES AMENAGEMENTS DES SALLES DE PAUSE

Objectif : favoriser un environnement de travail

► Action n° 5 : Repenser la salle de pause en
salle de repos en fonction des projets des
équipes

- ➔ Achats de fauteuils au MA FRANCA
- ➔ Réaménagement au MA VIC
- ➔ Aménagement au MA CHÂTEAU-SALINS
- ➔ Aménagement au MA DIEUZE (en cours)



FORCES



- ✓ Présence et implication des élus communautaires ;
- ✓ Suivi du FNP et accompagnement, réunion entre les porteurs, financement ;
- ✓ Priorisation des fiches actions pour essayer d'étaler la mise en œuvre ;
- ✓ Action concrètes en direction des équipes ;
- ✓ Échanges entre structures et groupes de travail.

FAIBLESSES



- ✓ Gestion du temps dans le projet ;
- ✓ Harmonisation des fiches actions dans les 5 multi-accueils (différence de locaux) ;
- ✓ Contraintes administratives et techniques.

- ▶ Les résultats obtenus (en plus des informations présentées) :
 - ▶ Un travail collaboratif entre les structures, et avec les élus ;
 - ▶ Réflexion au niveau du projet d'établissement ;
 - ▶ Rapport de la médecine du travail ;
 - ▶ Mise en place de 4 journées pédagogiques ;

- ▶ Comment la démarche se poursuit ?
 - ▶ Souhait de continuer à travailler sur les actions non finalisées ;
 - ▶ Constitution d'un groupe pilote pour suivre et proposer des actions en fonction des besoins repérés.